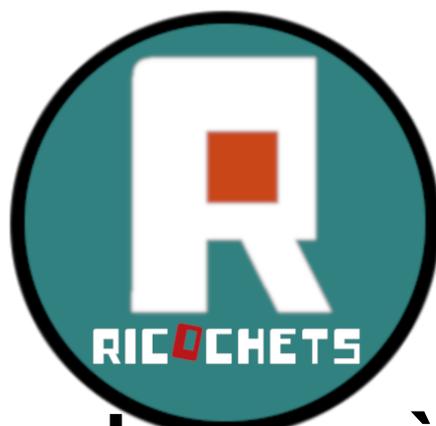


<https://ricochets.cc/Crest-Touche-pas-a-mon-velo-rassemblement-concernant-la-repression-municipale-envers-les-velos-stationnes-hors-les-attaches-7921.html>



Crest : Touche pas à mon vélo - rassemblement concernant la répression municipale envers les vélos stationnés hors les normées



Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2024

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Depuis quelques jours, la mairie Karcher/Mariton envoie sa police ficher des vélos et les emmener à la fourrière en détruisant les cadenas, au prétexte qu'ils seraient mal garés, générant une soi-disant « pollution visuelle » car attachés à du mobilier urbain.

Il y a plus de 1800 cyclistes à Crest, et clairement pas assez de parking adaptés aux vélos !

- ▶ **Rassemblons-nous jeudi 17 octobre à 17h devant la mairie avec nos vélos pour manifester en masse notre mécontentement.**

Venez avec vos enfants, leurs draisiennes et vos slogans.

Faites tourner largement



Rassemblement concernant la répression municipale envers les vélos « pas assez bien stationnés »

Touche pas à mon vélo

- ▶ Plus d'infos sur <https://toucheapasamonvelo.super.site/>, un site créé pour l'occasion par une habitante du centre ville :

- ▶ **Communiqué de presse :**

https://docs.google.com/document/d/1_LmsX-P9QkpMlqWm_QsiJKVja_Gj3lxLwomSdxQCCF8/edit?tab=t.0

Le vendredi 11 octobre 2024, plusieurs riverains de Crest ont découvert des papillons d'avertissement apposés sur leurs vélos, attachés à du mobilier urbain, les menaçant de mise en fourrière. La police municipale, invoquant des raisons esthétiques, a procédé à l'enlèvement des vélos, détruisant les antivols à la disqueuse, avant de les emmener en fourrière quelques heures après. Cette décision a suscité l'indignation des habitants d'autant qu'elle ne se fonde sur aucune disposition légale.

(...)

Aucune communication préalable n'a été faite par la mairie pour informer les riverains de cette nouvelle mesure. Les habitants n'ont reçu aucune information via les médias locaux tels que Le Crestois, Facebook, le site internet de la mairie, la newsletter ou encore Le Lien.

(...)

L'association Vélo dans la Ville rappelle que ce n'est pas la première fois que la mairie de Crest invoque des raisons

esthétiques pour refuser des aménagements cyclables. À plusieurs reprises, la municipalité a bloqué des projets (...)

Rappel des faits :

Le vendredi 11 octobre 2024, plusieurs riverains de Crest ont découvert des papillons d'avertissement apposés sur leurs vélos, attachés à du mobilier urbain, les menaçant de mise en fourrière. La police municipale, invoquant des raisons esthétiques, a procédé à l'enlèvement des vélos, détruisant les antivols à la disqueuse, avant de les emmener en fourrière quelques heures après. Cette décision a suscité l'indignation des habitants de la ville d'autant qu'elle ne se fonde sur aucune disposition légale.

Pourquoi c'est illégal ?

Selon le code, cette mesure est en contradiction flagrante avec les articles R. 417-10 et R. 417-11 du code de la route, qui stipulent que seuls les véhicules gênant la circulation ou réduits à l'état d'épaves peuvent être déplacés. Les vélos attachés au mobilier urbain, ne représentant ni obstacle ni danger, ne tombent pas sous cette disposition. De plus, la mairie n'a pas pris la peine de communiquer en amont sur cette décision, laissant les cyclistes sans aucune information préalable. La destruction des antivols, quant à elle, est une atteinte à la propriété privée.

Un précédent avec la ville de Lyon : ce type d'abus n'est pas sans précédent. À Lyon, en 2018, une situation similaire avait entraîné la mobilisation des habitants contre la mise en fourrière abusive des vélos. La mairie avait alors reconnu l'illégalité de ses actions et rétabli la situation en faveur des cyclistes. À Crest, cette décision injustifiée doit également être réévaluée.

Cette initiative envoie un signal contradictoire dans un contexte de transition écologique et de promotion de la mobilité douce. Plutôt que de favoriser l'usage du vélo, la mairie pénalise les cyclistes en raison d'un manque d'infrastructures adéquates. La ville n'offre pas suffisamment de stationnements pour vélos, obligeant les usagers à improviser, notamment en attachant leurs vélos au mobilier urbain.

Je suis pas juriste pour vous dire ça, donc à confirmer mes dires... J'ai contacté plusieurs juristes à ce sujet, j'attends de leurs nouvelles pour vous en dire plus.

Divers

Anciennement, un article sur Le Crestois :



Crest : Touche pas à mon vélo - rassemblement concernant la répression municipale envers les vélos stationnés hors les attaches normées autre exemple de la répression municipale

Post-scriptum :

Mes remarques persos

A Crest, ça fait bien trop longtemps qu'on subit des élus tyranniques qui piétinent de manière idéologique et systématique toute idée et pratique de démocratie réelle et qui sont allergiques à toute forme d'écologie un peu consistante.

Que Mariton ait cédé opportunément sa place à Karcher cet été n'y change visiblement rien.

Au lieu de pénaliser les vélos, il faudrait plutôt réfléchir à comment réduire le nombre de voitures et leur circulation au lieu d'étendre les parkings et de subir les SUV.

Dernièrement, Mme Karcher faisait un sondage orienté concernant les « incivilités », ciblant particulièrement tags (surtout ceux apparentés à la gauche) et affiches « sauvages »...

On espérait que la mairie de Crest (de droite dure..., qui essaie de se dissimuler sous les vocables de « pragmatique » et « réaliste » « sans idéologie ») se préoccupe (et associe réellement les habitants aux prises de décisions) à des questions graves telles que la démocratie réelle, s'attaquer aux causes du réchauffement climatique et des destructions de biodiversité, ou encore à la précarité (logement, alimentation) et aux inégalités sociales inhérentes au capitalisme... Mais non, juste un sondage à la con sur les incivilités, autre avatar du tout sécuritaire qui stigmatise et divise, un machin calculé pour rallier les droitistes et enfoncer l'objectif ultra-libéral d'une ville « propre » et aseptisée vouée au tourisme, aux commerces convenables et à la gentrification.

La mairie Mariton/Karcher, c'est l'art de se focaliser sur des questions annexes (même si il faudrait en parler aussi) et d'éviter soigneusement toutes les questions importantes qui impactent lourdement nos vies présentes et futures.

D'autres modèles de vie communale sont possibles, alliant convivialité, solidarité, démocratie, entraide, égalité sociale et écologie.

► voir par exemple :

<https://ecologiesocialeetcommunalisme.org/2024/10/11/vers-une-confederation-internationale-de-communes/>